

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Limousin | 2007

Naves – Centre équestre

Christophe Maniquet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/7221>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Christophe Maniquet, « Naves – Centre équestre », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Limousin, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/7221>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Naves – Centre équestre

Christophe Maniquet

Identifiant de l'opération archéologique : 2741

Date de l'opération : 2007 (EX)

Inventeur(s) : Maniquet Christophe (INRA)

- 1 En vue de l'agrandissement de la carrière du centre équestre de Naves, une évaluation archéologique est apparue nécessaire. En effet, dès mars 2006, Fabien Loubignac avait identifié un silo à grain dans le talus nord-est du rond-point actuel, entre la rue montant au lycée agricole à l'est et l'accès au centre équestre et la RN 120 au nord. Une recherche approfondie menée en février 2007 a permis de découvrir dans le talus d'autres structures de stockage du même type. L'angle sud-ouest de l'extension de la carrière du centre équestre se trouvait à seulement une dizaine de mètres de ces structures. Une opération a pu être mise en oeuvre dans des conditions d'urgence.
- 2 Cette nouvelle intervention archéologique avait pour objectif de connaître l'extension de la zone d'ensilage vers le nord et l'est mais également de percevoir l'étendue de cette occupation ou la présence d'autres vestiges sur la zone destinée à être décaissée.
- 3 C'est dans le cadre d'une mise aux normes du centre équestre et de ses divers bâtiments, que le manège pour les chevaux devait être agrandi. C'est au total une surface de près de 3 450 m² qui fera l'objet de l'aménagement de la future carrière. Le décaissement devait atteindre une profondeur de 1,10 m dans l'angle sud-ouest à 6,30 m dans l'angle nord-est. Tous les vestiges éventuellement présents dans cette zone archéologiquement sensible étaient destinés à être irrémédiablement détruits.
- 4 Les structures repérées sont situées sur le versant ouest du plateau de Cézarin-Est bordé par la RN 120 à l'ouest (Fig. n°1 : Les structures mises au jour). La zone d'intervention se situe entre le centre équestre au nord et le lycée agricole à l'est. Ces parcelles étaient relativement planes, seulement légèrement inclinées vers l'ouest. Au sud-ouest et au sud de l'emprise, l'inclinaison du terrain devenait un peu plus prononcée vers le sud-ouest. La

route menant au lycée entame de façon importante le terrain dans sa partie occidentale, afin de rattraper le rond-point et la RN 120.

- 5 Il est important de signaler la proximité du sanctuaire gaulois et gallo-romain de Tintignac qui se situe à moins de 1 500 m de notre site. Il est certain que l'ampleur du site de Tintignac et tout ce qu'il a pu générer à ces époques a influencé de près ou de loin l'occupation du sol sur le territoire alentour.
- 6 Des indices de traces agraires du second âge du Fer et de la période gallo-romaine ont été découverts au lieu-dit Cueille lors de sondages archéologiques sur l'autoroute A 89. Des trous de poteaux, une petite fosse et des sections de fossés ont été mis au jour, à 350 m de la zone d'intervention archéologique présentée ici. Les divers sondages et structures ont livré de nombreux fragments de céramique et d'amphore Dressel 1A datables entre la fin du II^e siècle et le début du I^{er} siècle avant notre ère. N'oublions pas, pour finir, que la parcelle concernée par le projet porte le toponyme de « Camp de Cézarin ».
- 7 Sept sondages ont été réalisés sur la parcelle D2-961. Trois d'entre eux ont été creusés dans la partie est de l'emprise ; les quatre autres ont été ouverts au sud, près de la zone d'ensilage. Ils représentent une surface totale sondée de 319 m², soit 16 % de la superficie à sonder (2 000 m²). Sur les sept sondages, un seul s'est révélé complètement négatif. Deux autres ont permis la découverte de structures contemporaines ou indatables. Les quatre derniers en revanche, ont permis la mise au jour de niveaux anciens et de structures (murs, fosses, trous de poteaux, silos).
- 8 À l'extrémité sud du sondage 4, un lambeau de niveau empierré a été découvert. Il semblait perturbé au nord par une structure (fossé ?) postérieure orientée est-ouest. Cet empièchement était composé de blocs de taille moyenne, anguleux, grossièrement calibrés. Il reposait au sud directement sur le substrat rocheux. En bordure nord-ouest de ce niveau, les pierres étaient de dimensions plus importantes et associées à des gros fragments de *tegulae*. Certaines semblaient organisées et former parement au nord-ouest, constituant ainsi les vestiges d'un possible solin de pierre destiné à recevoir une sablière. Le cas échéant, ce dernier ne subsistait que sur 1,10 m de longueur. Seuls quelques niveaux archéologiques subsistaient dans la paroi orientale du sondage, immédiatement au nord-est de notre empièchement. Percant le substrat, un trou de poteau a été observé en coupe. Cette structure et le substrat au sud étaient scellés par un épais niveau charbonneux brun-noir. Fouillée très ponctuellement, sa surface horizontale paraissait avoir servi de niveau de circulation, peut-être à l'emplacement d'un accès dans le bâtiment au sol de pierre. Cette couche charbonneuse était à son tour recouverte par un niveau de destruction relativement riche en fragments de tuiles.
- 9 Cet aménagement, très abîmé et trop ponctuel, n'a pas paru mériter une fouille complémentaire. Il s'apparente aux vestiges d'un petit bâtiment agricole sommaire, assez semblable à un autre mis au jour lors de la prospection archéologique sur le tracé de l'A 89, à l'emplacement du diffuseur de Tulle Nord. Hormis les fragments de tuiles, cet ensemble n'a pas livré de mobilier. La présence de *tegulae* dans les niveaux de destruction permet de le placer dans la période gallo-romaine, sans précision.
- 10 Au sud, près de la zone d'ensilage, un mur a été mis au jour dans les sondages 1 et 7. Large de 0,50 m, il était composé de pierres d'éclogite liées par un mortier sableux jaune pulvérulent. Il était nettement parementé à l'ouest à l'aide de grosses pierres équarries et installé contre un décaissement du terrain naturel à l'est. Son parement occidental a été dégagé sur environ 0,60 m de hauteur, ce qui correspond à la profondeur de l'espace

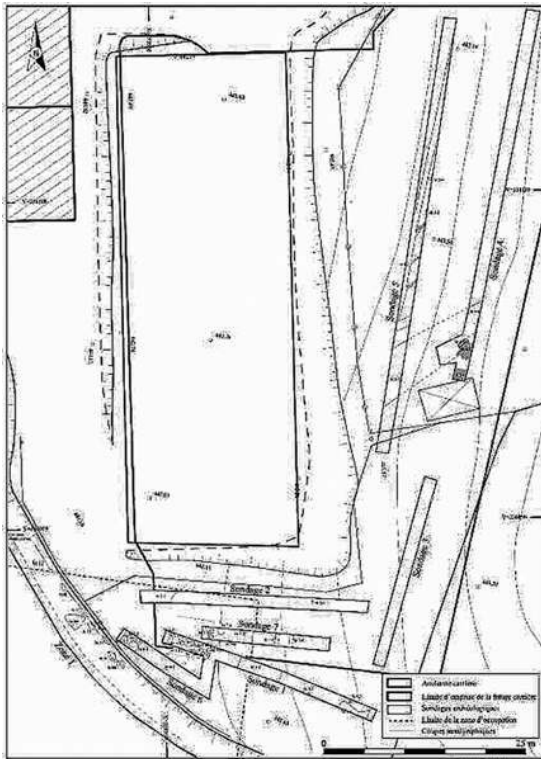
excavé chemisé par la maçonnerie à l'est. Cette maçonnerie s'interrompait brusquement au sud et le décaissement du terrain naturel marquait une courbure vers l'ouest. Cet espace devait posséder une largeur comprise entre 4 m et 6 m dans le sens nord-sud, pour une longueur difficile à estimer. En effet, aucune autre maçonnerie n'a été découverte à l'ouest. On peut cependant imaginer que cet espace était ouvert de ce côté. Ce décaissement pourrait correspondre à un nivellement ponctuel du terrain par un léger surcreusement de la pente. Ce type de construction à demi-enterrée est assez courant, en particulier sur des habitats et des ateliers occupant les versants des *oppida*. Ceci ne permet cependant pas de dater cet aménagement. Si la datation absolue est pour le moment impossible à déterminer, la datation relative pourrait apporter des informations si une fouille complémentaire venait à être menée. En effet, il semble que la salle installée dans le terrain naturel était abandonnée et remblayée lors du creusement des silos décrits ci-dessous. Huit creusements dégagés dans les sondages 1, 6 et 7 ont été interprétés comme des fosses de stockage. L'interprétation de la fonction de ces structures, malgré le manque de temps pour les fouiller, se base essentiellement sur les observations faites au niveau du talus du rond-point situé au sud-ouest. En effet, dans cette zone, la recherche a été plus complète et a permis d'identifier avec certitude, grâce à leur profil caractéristique, des silos à grains.

- 11 Malgré l'absence de céréales carbonisées, quelques rares composants culturels ont pu être recueillis au sein des fosses. La céramique non tournée, au dégraissant grossier, rappelle la céramique de tradition indigène gauloise. Mêlée à des fragments de terre cuite architecturale (fragments de *tegulae*), les structures semblaient pouvoir être datées de la fin de La Tène ou du début de la période gallo-romaine. Cependant, des datations au ^{14}C à partir de petits charbons de bois extraits des remplissages des silos associent plutôt ces structures à la période carolingienne.
- 12 Les deux interventions archéologiques réalisées en février et avril 2007 ont permis de découvrir plusieurs aménagements anciens autour de l'actuel centre équestre de Naves à Cézarin Est. Cette zone a fait l'objet d'aménagements récents importants liés plus ou moins directement au passage de l'A 89 à proximité. Ainsi, plusieurs ronds-points ont été construits sur le tracé de la RN 120 et une zone d'activité importante a été implantée à l'ouest de cette même route, en face du centre équestre. Chacun de ces aménagements, ainsi que le passage de l'autoroute elle-même au sud de Cueille a entraîné la destruction irrémédiable de vestiges archéologiques. Les aménagements les plus récents ont pourtant donné lieu à des diagnostics archéologiques préalables aux travaux. Mais certains d'entre eux semblent avoir été faits dans de mauvaises conditions (zone d'activité) ou bien n'ont pas donné suite à des fouilles de sauvetage (Cueille). Des indices plus ou moins importants d'occupations de la Tène finale ou de la période gallo-romaine ont été systématiquement mis au jour.
- 13 Le site archéologique identifié ici paraît se limiter à seulement une dizaine de mètres vers le nord du talus et une vingtaine de mètres vers l'est. La plus grande partie de cette occupation, dont la densité des structures semble indiquer l'importance, a disparu lors de la construction du rond-point et sans doute de la route nationale actuelle. Cette occupation s'apparente à une exploitation agricole dont les bâtiments n'ont pas été retrouvés. La petite construction semi-enterrée n'a pas trouvé de fonction précise mais ne correspond sans doute pas à un habitat. Une succession de trois fossés parallèles pourraient limiter l'exploitation à l'est.

- 14 Dans la partie orientale de l'emprise, un lambeau de niveau empierré correspond vraisemblablement aux vestiges d'un petit bâtiment dont la fonction n'est pas cernée. Il est difficile de dire si cette construction appartenait à la même exploitation que les silos situés au sud-ouest.
 - 15 Les observations issues des interventions archéologiques à Cézarin Est confirment le fort potentiel patrimonial du secteur. Elles étayent en particulier l'hypothèse selon laquelle il existe dans cette zone périphérique au sanctuaire de Tintignac une occupation dense, mais dispersée sur les bons versants, dès la période gauloise mais qui se poursuit pendant la période gallo-romaine.
 - 16 L'exploitation agricole mise au jour ici est distante de celles de Cueille, de Naves, de la Combotte et sans doute d'autres qui restent à découvrir. En ce qui concerne le site de Cueille, lors de la prospection menée sur l'A 89, des dépressions importantes du substrat avaient été entièrement remblayées et effacées du relief actuel. Ceci semble correspondre à une volonté d'aplanir le terrain afin de le rendre cultivable. Ce site semble exister au début du I^{er} siècle avant notre ère. Celui dégagé à Cézarin Est semble plutôt fonctionner à la période gallo-romaine et perdurer jusqu'au haut Moyen Âge. On pourrait dès lors imaginer le déplacement de l'exploitation agricole d'un bord à l'autre d'un même replat qu'elle cultive.
 - 17 Les terrains, entre ces occupations à vocation sans doute agricole, sont totalement vierges de vestiges archéologiques, ce qui ne permet pas d'envisager la présence d'un *vicus* dans l'environnement immédiat du sanctuaire de Tintignac. Ceci ne remet cependant pas en cause la possibilité de l'existence de petits regroupements d'habitations ponctuels liés de façon plus ou moins directe à ce dernier. En ce qui concerne les travaux d'extension de la carrière du centre équestre, ils ont été réduits dans l'angle sud-est de l'emprise afin de ne pas détruire les structures archéologiques sans fouille exhaustive préalable.
 - 18 MANIQUET christophe
-

ANNEXES

Fig. n°1 : Les structures mises au jour



Auteur(s) : Maniquet, Christophe. Crédits : Maniquet, Christophe (2007)

INDEX

Index chronologique : Antiquité romaine, Empire romain, La Tène, Protohistoire
operation Expertise (EX)

Index géographique : Limousin, Corrèze (19), Naves

AUTEURS

CHRISTOPHE MANIQUET

INRA